

Saint-Pierre le 9 avril 2010

Annick GIRARDIN  
député  
conseiller territorial  
de Saint-Pierre-et-Miquelon

M. Pierre LELOUCHE  
Secrétaire d'État chargé  
des Affaires européennes  
37, quai d'Orsay  
75351 Paris Cedex 07

Monsieur le Secrétaire d'État,

Suite à notre échange à l'Assemblée cette semaine, j'ai l'honneur de vous fournir les éléments d'information suivants concernant l'accord commercial UE – Canada en cours de négociation et les intérêts propres de la France dans ce cadre, au titre de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Suite à ma question d'actualité sur ce sujet le 22 juillet 2009, à laquelle vous avez bien voulu répondre en m'apportant toutes garanties que les intérêts de la France à Saint-Pierre-et-Miquelon seront défendus dans le cadre de cette négociation, j'ai entamé un double travail au sein de la Commission des Affaires européennes.

D'une part, j'ai été nommée rapporteur de l'Assemblée nationale sur cet accord commercial. D'autre part, j'ai mené une mission avec M. Hervé GAYMARD sur l'avenir des relations entre l'Union européenne et ses pays et territoires d'outre-mer (PTOM). Notre rapport d'information a été déposé le 10 février 2010 et je vous prie de le trouver en pièce jointe.

Je me permets notamment d'attirer votre attention sur le point n° 8 de la résolution ainsi adoptée, qui s'inscrit dans la continuité de nos échanges quant à la prise en compte dans la politique commerciale de l'Union vis-à-vis du Canada des enjeux liés à la présence de Saint-Pierre-et-Miquelon dans cette zone géographique.

A l'occasion de mes travaux sur ces deux dossiers, notamment auprès des autorités bruxelloises, j'ai pu constater une prise de conscience des enjeux que représente cet accord commercial pour la France à Saint-Pierre-et-Miquelon. Toutefois, j'ai également constaté que seul un soutien ferme et assuré de l'État sur cette question permettrait la pleine défense des intérêts français dans le dossier de l'accord commercial UE-Canada.

Confiante que vous saurez apporter le haut degré de vigilance qui sera requis, Monsieur le Secrétaire d'État, je vous prie de croire à l'expression de ma haute considération.

Annick Girardin

**PERMANENCE SAINT-PIERRE**  
BP 4477 - 97500  
SAINT-PIERRE ET MIQUELON  
**TÉLÉPHONE**  
05 08 41 99 98  
**TÉLÉCOPIE**  
05 08 41 99 97  
**ADRESSE ELECTRONIQUE**  
[ecrire@annickgirardin.fr](mailto:ecrire@annickgirardin.fr)

**ASSEMBLEE NATIONALE**  
126, rue de l'Université  
75355 PARIS cedex 07 SP  
**TELEPHONE**  
01 40 63 73 03  
**TELECOPIE**  
01 40 63 78 74  
**ADRESSE ELECTRONIQUE**  
[ecrire@annickgirardin.fr](mailto:ecrire@annickgirardin.fr)

**BLOG**  
[www.annickgirardin.fr](http://www.annickgirardin.fr)